

P É D A G O G I E

Objectifs pédagogiques

Avoir une vision globale des dispositions applicables et appliquées en matière de droit de l'environnement.

Compétences visées

Amélioration des connaissances pratiques en droit de l'environnement et réflexions sur l'exercice professionnel.

Public visé et prérequis

Toute personne intéressée par le droit de l'environnement : magistrat.e.s, avocat.e.s, juristes associatifs, étudiant.e.s. Une maîtrise des techniques juridiques contentieuses est préférable.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant à la formation.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

La formation dispensée ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue de la formation, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de fin de formation.

Méthode pédagogique

expositive.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un.e participant.e.

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018 SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75

Durée de la formation : dix heures - Formation payante

Tarifs

Avocat adhérent SAF : 80 TTC • Avocat non adhérent : 100€ TTC

Couplé avec le colloque Discrimination du 31 janvier 2026 : 150 €

Avocat au barreau de Strasbourg : gratuit en présentiel

Elève-avocat, étudiant, enseignant, associatif : entrée libre dans la limite des places disponibles

Déjeuner et soirée du 30 janvier 2026 : tarifs et inscriptions sur le site internet

PRISE EN CHARGE FIF-PL

Attention, cette formation n'est pas prise en charge à titre individuel par le FIF-PL.

Pour valider la formation, il vous sera INDISPENSABLE :

> **en présentiel**, d'émargier la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation le matin

> **en visio**, de vous pré-inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi et de nous retourner par email l'attestation sur l'honneur.

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées à l'issue du colloque.

SAF

SYNDICAT DES
AVOCAT-ES DE FRANCE

COLLOQUE ENVIRONNEMENT
VENDREDI 30 & SAMEDI 31 JANVIER 2026

à l'ERAGE

4 rue Brûlée, 67000 Strasbourg
Auditorium & en ligne

& au Cinéma VOX

17 rue des Francs-Bourgeois
67000 Strasbourg



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Syndicat des Avocats de France
34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26

Email saforg@orange.fr

Places limitées

Clôture des inscriptions
le 29 janvier 2026 à 18h

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

www.lesaf.org

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Journée de formation sur les enjeux juridiques de la gestion, du partage et de la protection de la ressource en eau face aux défis climatiques et aux pollutions.

De la raréfaction des nappes phréatiques aux pollutions industrielles et agricoles en passant par les conflits d'usage, l'eau est devenue un enjeu majeur de contentieux où se cristallisent les tensions entre intérêts économiques, préservation de l'environnement et droits fondamentaux des populations.

Ces dernières années ont vu se multiplier les situations de stress hydrique, les scandales sanitaires liés à la contamination des ressources et les mobilisations citoyennes contre l'accaparement de l'eau par certains acteurs économiques. Le changement climatique accentue ces tensions et rend plus urgente que jamais une approche juridique adaptée à ces nouveaux défis.

Les batailles de l'eau prennent des formes diverses face auxquelles le droit et la justice peuvent et doivent être mobilisés. De la contestation des autorisations de prélèvement aux recours contre les pollutions diffuses, en passant par les enjeux de gouvernance des bassins versants et l'accès à l'eau comme droit humain fondamental, les juristes et avocats sont appelés à intervenir sur un champ contentieux en pleine expansion. Les collectifs citoyens, les associations de protection de l'environnement et les populations affectées ont besoin d'être

accompagnés face à des procédures souvent complexes et des rapports de force déséquilibrés.

Si les colloques académiques et institutionnels sur la thématique de l'eau ne manquent pas, cette journée de formation s'en distingue par son approche opérationnelle. L'objectif n'est pas de dresser un état des lieux théorique de la ressource ou d'analyser abstraitement les politiques publiques de l'eau, mais bien de fournir aux avocats et aux acteurs associatifs des outils juridiques immédiatement mobilisables. En réunissant praticiens du droit, acteurs de terrain engagés et experts des politiques de l'eau, cette journée de formation entend croiser les regards pour dégager des stratégies contentieuses efficaces. Les retours d'expérience des intervenants, qu'ils soient hydrogéologues, juristes d'associations ou responsables de comités de bassin, permettront d'identifier les leviers d'action les plus pertinents et les écueils à éviter.

L'objet de cette journée de formation sera d'appréhender les différentes dimensions – quantitative, qualitative, institutionnelle et humaine – des contentieux de l'eau, et de maîtriser les outils juridiques permettant de défendre efficacement la ressource et ceux qui la protègent.

PROGRAMME DU COLLOQUE

VENDREDI 30 JANVIER À L'ERAGE

MATIN

8h30 CAFÉ D'ACCUEIL

8h45 Accueil de Stéphane MAUGENDRE, Président du SAF, Gabriella CARRAUD, section SAF-Strasbourg et Laure ABRAMOWITCH, commission environnement

9h Intervention liminaire : gestion et partage de la ressource, Daniel REININGER, vice-président du Comité de bassin Rhin-Meuse, ancien Président de Alsace Nature

9h30-11h
TABLE RONDE n°1
Eau et quantité

MODÉRATEUR : Thomas DUBREUIL, avocat du barreau de Vannes

Marie BOMARE, juriste à Nature Environnement 17

Anne MORWENN PASTIER, hydrogéologue

11h-12h30
TABLE RONDE N°2
Eau et pollutions

MODÉRATRICE : Laure ABRAMOWITCH, avocate au barreau de Dijon

Cristina BARREAU, chargée de plaider à Surfrider

Bernard SCHMIDT du collectif Eau 88 contre Nestlé à Vittel et président de Vosges Nature Environnement

DÉBAT AVEC LA SALLE

APRÈS-MIDI

12h30-14h

PAUSE DÉJEUNER (inscription obligatoire)

14h-15h30
TABLE RONDE n°3
Eau et gouvernance

MODÉRATRICE : Lucile STAHL, avocate au barreau de la Drôme

Hélène ARAMBOUROU, France Stratégie, Haut Commissariat à la stratégie et au plan

Thierry BURLLOT, ancien conseiller régional, président du comité bassin Loire-Bretagne, Agence de l'Eau

15h30-17h
TABLE RONDE n°4
Eau et droits humains

MODÉRATEUR : Antoine CLERC, avocat au barreau de Lyon

Emma FEYEU, juriste à Notre Affaire A Tous

Elise DULOUTRE, Référente juridique et plaidoyer, Solidarités International

DÉBAT AVEC LA SALLE

17h30 CLÔTURE DU COLLOQUE

19h SOIRÉE (sur inscription obligatoire)

SAMEDI 31 JANVIER AU CINÉMA VOX

10h-12h30
TABLE RONDE
Les enjeux de protection des défenseur.ses du vivant

animée par François ZIND, commission environnement

14h
PROJECTION DU FILM
« Soulevements »
de Thomas LACOSTE

www.soulevements-lefilm.org

